

ARRÊTÉ 09-1BB

35793646
2016-03-29
10:09:23

Établi en vertu de la LOI SUR L'URBANISME

Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural de la Communauté rurale Beaubassin-est

En vertu des pouvoirs que lui confère l'article 77.2 de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est, dûment réuni, adopte ce qui suit :

L'arrêté 09-1 intitulé «Arrêté adoptant le plan rural de la Communauté rurale Beaubassin-est» est modifié en:

- 1) Rezonant les propriétés situées au 429 chemin Cormier-Village ayant NID 70178025 et une portion de la propriété ayant NID 70150974 de la zone RR- résidentielle rurale à la zone DR développement des ressources afin de permettre l'agriculture et de rendre conforme les bâtiments agricoles actuels. Seulement la carte de zonage en annexe B.

PREMIÈRE LECTURE PAR TITRE :


Le 15 février 2016
Date

DEUXIÈME LECTURE PAR TITRE :

Le 22 mars 2016
DEUXIÈME LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ : Date

TROISIÈME LECTURE PAR TITRE ET ADOPTION :

Le 22 mars 2016
Date


M. Jean-Albert CORMIER, maire

I certify that this instrument
is registered or filed in the
Westmorland
County Registry Office,
New Brunswick

MAR 29 2016

date/date

time/heure

number/numéro

Janice [Signature]
Registrar-Conservateur

A Landry
Mme Charline LANDRY, greffière adjointe

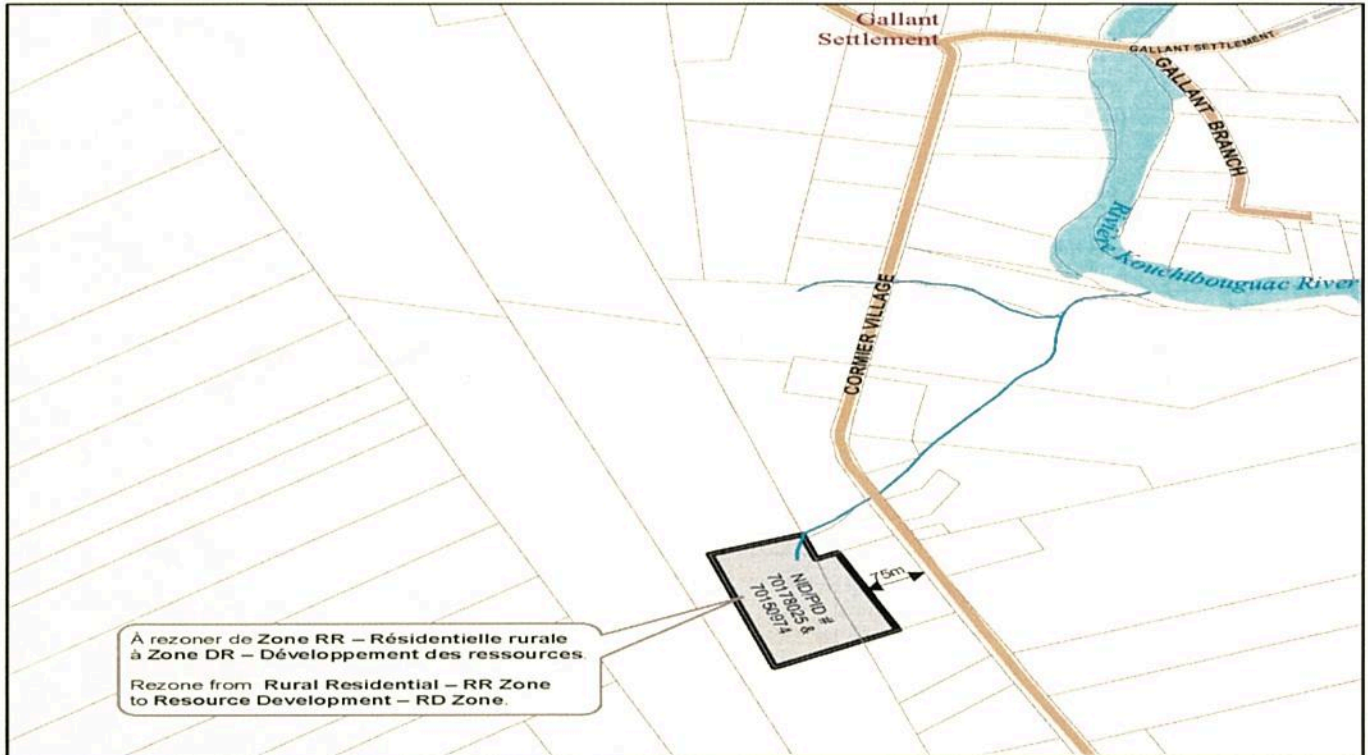
J'atteste que cet instrument est
enregistré ou déposé au bureau
de l'enregistrement du comté de
Westmorland
Nouveau-Brunswick

10:09:23 35793646

Annexe B / Schedule B

Carte de zonage de la communauté rurale de Beaubassin-est Beaubassin East Rural Community Zoning Map

le 9 décembre 2015 / Date: December 9, 2015



Légende / Legend

 Zone DR - Développement des ressources /
Resource Development - RD Zone



échelle / Scale 1:8,000

0 50 100 200 300 400 500 600 700 Metres / mètres

Chish